

Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 20.12.2024

Numéro de version 1.0

Révision: 20.12.2024

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**1.1 Identificateur de produit**· **Nom du produit:** Legado· **Code du produit:** 100585· **Numéro d'enregistrement W-7607****1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**· **Secteur d'utilisation SU1** Agriculture, sylviculture, pêche· **Catégorie du produit PC27** Produits phytopharmaceutiques· **Emploi de la substance / de la préparation** Fongicide agricole· **Utilisations déconseillées** Autres utilisations et doses non incluses dans l'étiquette.**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Producteur/fournisseur:**

Stähler Suisse SA

Henzmannstrasse 17A

CH-4800 Zofingen

Tel. +41 (0)62 746 80 00

info@staehler.ch

www.staehler.ch

Service chargé des renseignements:

Stähler Suisse SA

Henzmannstrasse 17A

CH-4800 Zofingen

Tel. +41 (0)62 746 80 00

info@staehler.ch

www.staehler.ch

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Tox Info Suisse

Numéro d'urgence 24h/24: 145 (de l'étranger : +41 44 251 51 51)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange**· **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

GHS09 environnement

Aquatic Chronic 1 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage· **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.· **Pictogrammes de danger**

GHS09

· **Mention d'avertissement** Attention**Mentions de danger**

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P391 Recueillir le produit répandu.

P501 Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Indications complémentaires:

SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

(suite page 2)

**Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11**

Date d'impression : 20.12.2024

Numéro de version 1.0

Révision: 20.12.2024

Nom du produit: Legado

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. (suite de la page 1)

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

SPe2: Afin de protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer ce produit dans les zones de protection des eaux souterraines (S2).

2.3 Autres dangers

• **PBT:** Non applicable.

• **vPvB:** Non applicable.

Détermination des propriétés perturbant le système endocrinien

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Description:

Substances qui présentent des risques pour la santé ou pour l'environnement conformément à le Règlement (CE) No.1272/2008, qui ont une limite d'exposition professionnelle assignée, qui sont classifiées comme PBT/vPvB ou qui figurent sur la liste des substances candidates:

Composants dangereux:

CAS: 131860-33-8	azoxystrobine ⚠ Acute Tox. 3, H331 ⚠ Aquatic Acute 1, H400 (M=10); Aquatic Chronic 1, H410 (M=10) ATE: LC50/4 h inhalatoire: 0,7 mg/l	25%
CAS: 68439-49-6	Alkohole, C16-18, ethoxyliert ⚠ Acute Tox. 4, H302; Eye Irrit. 2, H319	<10%
CAS: 68425-94-5	naphthalenesulfonic acid, sodium salt, polymer with formaldehyde ⚠ Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319	<5%
CAS: 2634-33-5 EINECS: 220-120-9	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one ⚠ Eye Dam. 1, H318 ⚠ Aquatic Acute 1, H400 ⚠ Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317 Limite de concentration spécifique: Skin Sens. 1; H317: C ≥ 0,05 %	<0,2%
CAS: 9005-00-9 NLP: 500-017-8	alpha-Octadecyl-omega-hydroxy-polyglykolether ⚠ Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319	<1%

• **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Remarques générales:

En cas de doute ou si les symptômes persistent, demander l'assistance d'un médecin. Ne rien administrer par voie orale à une personne inconsciente.

Après inhalation:

Mettre la victime de l'accident à l'air libre, la maintenir au chaud et en position de repos, si sa respiration est irrégulière ou s'interrompt, pratiquer sur cette dernière la technique de la respiration artificielle.

Après contact avec la peau:

Retirer les vêtements souillés. Nettoyer vigoureusement la peau avec de l'eau et du savon ou tout produit nettoyant adapté. NE JAMAIS utiliser de solvants ou diluants.

Après contact avec les yeux:

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Rincer abondamment les yeux à l'eau claire et fraîche, pendant au moins 10 minutes, tout en étirant régulièrement les paupières vers le haut et demander l'aide d'un médecin.

Après ingestion:

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Maintenir la victime en position de repos. NE JAMAIS provoquer le vomissement.

(suite page 3)

**Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11**

Date d'impression : 20.12.2024

Numéro de version 1.0

Révision: 20.12.2024

Nom du produit: Legado

(suite de la page 2)

- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
En cas de doute ou si les symptômes persistent, demander l'assistance d'un médecin. Ne rien administrer par voie orale à une personne inconsciente.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
 - **Moyens d'extinction:**
Extincteur de type poudre ou CO₂. En cas d'incendies plus importants il est aussi possible d'utiliser de la mousse résistante à l'alcool ou pulvériser de l'eau.
 - **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:**
Ne pas utiliser de jet d'eau direct pour l'extinction. Ne pas utiliser d'eau ou de mousse comme agent d'extinction en présence de tension électrique.
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
L'exposition aux produits de combustion ou de décomposition est nocive pour la santé.
- **5.3 Conseils aux pompiers**
Rafraîchir par pulvérisation d'eau tout réservoir, citerne ou récipient proche du feu ou de toute autre source de chaleur. Tenir compte de la direction du vent. Veiller à ce que les produits utilisés lors de l'extinction d'un incendie ne se déversent pas dans les systèmes d'évacuation d'eau, les égouts ou dans un cours d'eau. Le produit résiduel et les moyens d'extinction peuvent contaminer l'environnement aquatique.
- **Équipement spécial de sécurité:**
En fonction de la magnitude ou de l'importance de l'incendie, l'utilisation de combinaisons de protection thermique, d'appareils de respiration individuels, de gants, de lunettes de protection ou de masques anatomiques faciaux et de bottes peut s'avérer nécessaire.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Pour tout contrôle d'exposition et mesures de protection individuelle, voir rubrique 8.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**
Produit dangereux pour l'environnement, en cas de déversement important ou en cas de contamination de lacs, rivières ou égouts, informer les autorités compétentes, selon la législation locale. Éviter la contamination des systèmes d'évacuation d'eau, des eaux superficielles ou souterraines, du sol et du sous-sol.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
et nettoyer immédiatement la zone avec un décontaminant approprié.
Déposer les déchets dans des récipients fermés et adaptés en vue de leur élimination, conformément aux normes locales et nationales (voir rubrique 13).
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Pour des informations sur les équipements de protection individuelle, voir le chapitre 8.
Il est formellement interdit de fumer, manger ou boire dans la zone d'application du produit.
Respecter la législation relative à la Sécurité et à l'Hygiène dans le cadre du travail.
Ne jamais utiliser la pression pour vider les containers, ces derniers n'ayant pas été conçus pour résister à la pression. Conserver le produit dans un récipient de même matériau que le récipient ou container original.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**
 - **Stockage:**
 - **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Magasiner le produit en accord avec la législation locale correspondante. Tenir compte des indications portées sur l'étiquette. Conserver les containers entre 5 et 25 °C, dans un endroit sec et bien aéré, à l'écart de toute source de chaleur et protégé de la lumière du soleil. Garder à l'écart de toute flamme. Éloigner de tout

(suite page 4)

**Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11**

Date d'impression : 20.12.2024

Numéro de version 1.0

Révision: 20.12.2024

Nom du produit: Legado

(suite de la page 3)

agent oxydant ou matériau hautement acide ou alcalin. Ne pas fumer. Refuser l'accès au personnel non autorisé. Une fois ouvert, tout container doit être précautionnement refermé et positionné verticalement afin d'éviter toute chute ou renversement.

Indications concernant le stockage commun:

Conservé à l'écart des aliments, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Autres indications sur les conditions de stockage:

Interdire l'accès aux enfants.

Classe de stockage: 10/12.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Fongicide agricole à usage professionnel.

Utilisation réservée aux agriculteurs et aux applicateurs professionnels.

Utilisations du produit indiqué dans l'étiquette.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1 Paramètres de contrôle****Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

DNEL

Octadecan-1-ol, ethoxylated

CAS-Nr.: 9005-00-9; EG-Nr.: 500-017-8

DNEL (Travailleurs); Type: Inhalation, Chronique, Effets systémiques/ Valeur: 294 (mg/m³)

DNEL (Consommateurs); Type: Inhalation, Chronique, Effets systémiques/ Valeur: 87 (mg/m³)

DNEL (Travailleurs); Type: Cutané, Chronique, Effets systémiques/ Valeur: 2080 (mg/kg bw/day)

DNEL (Consommateurs); Type: Cutané, Chronique, Effets systémiques/ Valeur: 1250 (mg/kg bw/day)

DNEL (Consommateurs); Type: Oral, Chronique, Effets systémiques/ Valeur: 25 (mg/kg bw/day)

PNEC

Octadecan-1-ol, ethoxylated

CAS-Nr.: 9005-00-9; EG-Nr.: 500-017-8

Eau de mer 0,0019 mg/L, Eau douce 0,0019 mg/L Eau (rejets intermittents) 0,0032 mg/L

Station d'épuration 1,4 mg/L, Sédiment eau douce 81,1 mg/kg, Sédiment eau de mer 81,1 mg/kg, sol 1 mg/kg

8.2 Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle****Protection respiratoire:**

PPE: Masque filtrant pour se protéger contre les gaz et les particules.

Caractéristiques: Marquage «CE» Catégorie III. Le masque doit offrir un champ de vision large posséder une forme anatomique et être étanche et hermétique.

Normes CEN: EN 136, EN 140, EN 405

Maintenance: Il ne doit pas être stocké dans des endroits exposés à des températures élevées ou humides avant son utilisation. Il faut contrôler particulièrement l'état des valves d'inhalation et exhalation de l'adaptateur facial.

Observations: Lire attentivement les instructions du fabricant concernant l'utilisation et l'entretien de l'équipement. Coupler à l'équipement les filtres nécessaires, en fonction des caractéristiques spécifiques du risque (particules et aérosols: P1-P2-P3, Gaz et vapeurs : A-B-E-K-AX) en les changeant selon les recommandations du fabricant.

Type de filtre nécessaire: A2

Protection des mains:

PPE: Gants de protection contre les produits chimiques

Caractéristiques: Marquage «CE» Catégorie III.

Normes CEN: EN 374-1, EN 374-2, EN 374-3, EN 420

Maintenance: Conserver dans un endroit sec, à l'abri d'une quelconque source de chaleur, et des rayons du soleil. Ne pas modifier les gants pour éviter d'altérer leur résistance. Ne pas appliquer de peinture, de dissolvant ou d'adhésif.

Observations: Les gants doivent être de la bonne taille et s'ajuster à la main sans être trop serrés ni trop lâches. Les gants doivent toujours être portés avec les mains propres et sèches.

Matériaux: PVC (Polychlorure de vinyle)

Temps de pénétration (min.): > 480

Épaisseur du matériau (mm): 0,35

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 20.12.2024

Numéro de version 1.0

Révision: 20.12.2024

Nom du produit: Legado

(suite de la page 4)

· **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· **Protection des yeux/du visage**

PPE: Lunettes de protection contre les impacts de particules.

Caractéristiques: Marquage «CE» Catégorie II. Protecteur des yeux contre la poussière et les fumées.

Normes CEN: EN 165, EN 166, EN 167, EN 168

Maintenance: La visibilité au travers des lunettes doit être optimale, c'est pourquoi il faut les nettoyer tous les jours et les désinfecter régulièrement, conformément aux instructions du fabricant.

Observations: Indicateurs de détérioration tels que: Lunettes présentant une couleur jaunâtre, des rayures superficielles ou plus profondes, etc.

· **Protection du corps:**

· **Protection de la peau**

PPE: Chaussures de sécurité aux propriétés antistatiques, de protection contre les produits chimiques

Caractéristiques: Marquage «CE» Catégorie III. Vérifier la liste de produits chimiques contre lesquels les chaussures ont été testées.

Normes CEN: EN ISO 13287, EN 13832-1, EN 13832-2, EN 13832-3, EN ISO 20344, EN ISO 20345

Maintenance: Pour bien entretenir ce type de chaussures de sécurité, il est indispensable de suivre les instructions spécifiées par le fabricant. Les chaussures doivent être remplacées dès qu'elles sont abîmées.

Observations: Nettoyer les chaussures régulièrement et les sécher lorsqu'elles sont humides, mais les placer trop près d'une source de chaleur, afin d'éviter tout changement brusque de température.

PPE: Vêtements de protection contre les produits chimiques.

Caractéristiques: Marquage «CE» Catégorie III. Les vêtements doivent être portés près du corps. Il faut fixer le niveau de protection en fonction d'un paramètre d'essai appelé « Temps de passage » (BT. Breakthrough Time) qui indique le temps que le produit chimique tarde à traverser le matériel.

Normes CEN: EN 464, EN 340, EN 943-1, EN 943-2, EN ISO 6529, EN ISO 6530, EN 13034

Maintenance: Appliquer les instructions de lavage et de conservation fournies par le fabricant pour garantir une protection invariable.

Observations: Le design des vêtements de protection devrait permettre de les porter facilement et près du corps sans qu'ils bougent, pendant toute la durée d'utilisation prévue, en tenant compte des facteurs environnementaux, des mouvements et des positions que l'utilisateur adoptera pendant l'exercice de son activité.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

· **Indications générales.**

· **État physique**

Liquide

· **Couleur:**

Blanc

· **Odeur:**

Non caractéristique

· **Seuil olfactif:**

Non applicable/ Non disponible en raison de la nature du produit.

· **Point de fusion/point de congélation:**

Non applicable/ Non disponible en raison de la nature du produit.

· **Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition**

Non applicable/ Non disponible en raison de la nature du produit.

· **Inflammabilité**

Non applicable.

· **Limites inférieure et supérieure d'explosion**

· **Inférieure:**

Non applicable/ Non disponible en raison de la nature du produit.

· **Supérieure:**

Non applicable/ Non disponible en raison de la nature du produit.

· **Point d'éclair**

>61 °C

· **Température de décomposition:**

Non applicable/ Non disponible en raison de la nature du produit.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 20.12.2024

Numéro de version 1.0

Révision: 20.12.2024

Nom du produit: *Legado*

(suite de la page 5)

· pH à 20 °C	7,3
· Viscosité:	
· Viscosité cinématique	Non applicable/ Non disponible en raison de la nature du produit.
· Dynamique à 20 °C:	388,8 cP (at 50 rpm)
· Solubilité	
· l'eau:	Non applicable/ Non disponible en raison de la nature du produit.
· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) à 20 °C	Azoxystrobin: Kow Log P 2,5
· Pression de vapeur:	Non applicable/non disponible en raison de la nature du produit.
· Densité et/ou densité relative	
· Densité à 20 °C:	1,09 g/cm ³
· Densité relative.	Non applicable/non disponible en raison de la nature du produit.
· Densité de vapeur:	Non applicable/non disponible en raison de la nature du produit.

· 9.2 Autres informations	
· Aspect:	
· Forme:	Liquide
· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité.	
· Température d'inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
· Changement d'état	
· Vitesse d'évaporation.	Non déterminé.

· Informations concernant les classes de danger physique	
· Substances et mélanges explosibles	néant
· Gaz inflammables	néant
· Aérosols	néant
· Gaz comburants	néant
· Gaz sous pression	néant
· Liquides inflammables	néant
· Matières solides inflammables	néant
· Substances et mélanges autoréactifs	néant
· Liquides pyrophoriques	néant
· Matières solides pyrophoriques	néant
· Matières et mélanges auto-échauffants	néant
· Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
· Liquides comburants	néant
· Matières solides comburantes	néant
· Peroxydes organiques	néant
· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
· Explosibles désensibilisés	néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Le produit ne présente pas de risque de réactivité.
- **10.2 Stabilité chimique**
Peut être conservé dans les conditions de manipulation et de stockage recommandées (voir la section 7).
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Évitez toute manipulation inappropriée.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 20.12.2024

Numéro de version 1.0

Révision: 20.12.2024

Nom du produit: Legado

(suite de la page 6)

- **10.5 Matières incompatibles:**
Pour éviter les réactions exothermiques, se tenir à l'écart des gaz propulseurs et des substances fortement alcalines ou acides.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de décomposition si utilisé aux fins prévues.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
- **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

131860-33-8 azoxystrobine

Oral	LD50	> 5000 mg/kg KG (rat)
Dermique	LD50	> 2000 mg/kg KG (rat)
Inhalatoire	LC50/ 4h	> 0,96 mg/L Luft (rat) (Männliche Tiere)
	LC50/4 h	> 0,69 mg/L Luft (rat) (Weibliche Tiere)

Legado

Oral	LD50	> 2000 mg/kg KG (rat)
Dermique	LD50	> 2000 mg/kg KG (rat)
Inhalatoire	LC50	> 4,07 mg/L Luft (4 h) (rat)

- **Remarque:**
Octadecan-1-ol, ethoxylated
CAS-Nr.: 9005-00-9, EG-Nr.: 500-017-8
Oral LD50 Rat >21000 mg/kg
Dermique LD50 Rat >2000 mg/kg bw
Inhalatoire LC50 Rat >1.6 mg/L air (4 h)
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée LEGADO** Irritation cutanée (lapin) N'irrite pas la peau.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire LEGADO** Irritation oculaire (lapin) N'irrite pas les yeux.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée LEGADO** Sensibilisation (cochon d'Inde) Non sensibilisant.
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **11.2 Informations sur les autres dangers**

- **Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**

- **Toxicité aquatique:**

EC50/ 48h	0,21 mg/l (daphnia magna)
EC50/ 96h	0,47 mg/l (truite arc-en-ciel)
NOEC/ 56h	49,5 mg sq./kg j. w. Sol (oiv) (Eisenia fetida)
EyC50/ 72h	0,009 mg sq./l (pseudokirchneriella subcapitata)

131860-33-8 azoxystrobine

EC50/ 14h	> 6,4 mg/l (lemna gibba)
-----------	--------------------------

(suite page 8)

**Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11**

Date d'impression : 20.12.2024

Numéro de version 1.0

Révision: 20.12.2024

Nom du produit: Legado

(suite de la page 7)

EC50/ 48h	0,23 mg/l (Daphnien)
EC50/ 72h	0,36 mg/l (senastrum capricornutum)
EC50/ 96h	0,47 mg/l (truite arc-en-ciel)
LC50	283 mg s.a./kg KG. Sol (oiv) (Eisenia fetida)
EC50/ 48h	0,25 mg/l (cru) (Crustaceans)
LC50/ 96h	0,671 mg/l (poisson)
NOEC/ 21h	0,044 mg/l (Daphnien)
NOEC/ 28h	0,00954 mg/l (shr) (Mysidopsis)
NOEC/ 33h	0,147 mg/l (min) (Pimephales promelas)
9005-00-9 alpha-Octadecyl-omega-hydroxy-polyglykoether	
EC50/ 48h	2,7 mg/L (daphnia magna)
EL50/ 72h	0,56 mg/L (pseudokirchneriella subcapitata)
LC50/ 96h	>100 mg/L (truite arc-en-ciel)

- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation**
Octadecan-1-ol, ethoxylated (CAS No: 9005-00-9; EC No: 500-017-8)
Bioaccumulation Log Pow 6,84, Niveau Très élevé
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**
Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.
- **12.7 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
Il est interdit de le déverser dans les égouts ou cours d'eau. Les résidus et containers vides doivent être manipulés et éliminés en accord avec la législation locale / nationale correspondante en vigueur.
- **Code déchet:**
Code de déchets selon le catalogue européen des déchets :
02 01 déchets provenant de l'agriculture, de l'horticulture, de l'aquaculture, de la sylviculture, de la chasse et de la pêche
02 01 08 déchets de produits chimiques à usage agricole contenant des substances dangereuses.
Les résidus sont classés comme dangereux.

Les résidus de produits phytosanitaires doivent être déposés dans un centre de collecte communal ou dans les points de vente de ces produits.

- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:**
Éliminer les emballages vides non nettoyés conformément à la réglementation locale/ nationale en vigueur. Il est interdit de réutiliser l'emballage du produit.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- **14.5 Dangers pour l'environnement** Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide
- **ADR** UN3082
Les marchandises contenues dans des conteneurs de moins de 5 kg ou L sont transportées conformément à la disposition spéciale 375 de l'ADR.
- **IMDG, IATA** UN3082

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 20.12.2024

Numéro de version 1.0

Révision: 20.12.2024

Nom du produit: *Legado*

(suite de la page 8)

<ul style="list-style-type: none"> · ADR · IMDG · IATA · ADR, IMDG, IATA 	<p>3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (CONTIENT AZOXYSTROBINE), 9, GE III, (-)</p> <p>MATERIA PERICOLOSA PER L'AMBIENTE, LIQUIDA, N.A.S. (CONTIENT AZOXYSTROBIN), 9, GE III, INQUINANTE MARINO</p> <p>UN 3082, MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (CONTIENT AZOXYSTROBINE), 9, GE III</p>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



<ul style="list-style-type: none"> · Classe · Étiquette · ADR, IMDG, IATA · Marine Pollutant: · Marquage spécial (ADR): · Marquage spécial (IATA): 	<p>9 Matières et objets dangereux divers.</p> <p>9</p> <p>III</p> <p>Signe conventionnel (poisson et arbre)</p> <p>Signe conventionnel (poisson et arbre)</p> <p>Signe conventionnel (poisson et arbre)</p>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<ul style="list-style-type: none"> · 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur · Numéro d'identification du danger (Indice Kemler): · No EMS: · Stowage Category 	<p>Attention: Matières et objets dangereux divers.</p> <p>90</p> <p>F-A,S-F</p> <p>A</p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------

· **14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

· **Indications complémentaires de transport:**

<ul style="list-style-type: none"> · ADR · Quantités limitées (LQ) · Quantités exceptées (EQ) · Catégorie de transport · Code de restriction en tunnels 	<p>5L</p> <p>Code: E1</p> <p>Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml</p> <p>Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml</p> <p>3</p> <p>(-)</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<ul style="list-style-type: none"> · IMDG · Limited quantities (LQ) · Excepted quantities (EQ) 	<p>5L</p> <p>Code: E1</p> <p>Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml</p> <p>Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml</p>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<ul style="list-style-type: none"> · "Règlement type" de l'ONU: 	<p>UN 3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. 9, III</p>
---------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
Ordonnance sur les mouvements de déchets OMOd (SR 814.610),
Ordonnance du DETEC concernant les listes pour les mouvements de déchets (SR 814.610.1).
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.
- **Évaluation de la sécurité chimique**
- **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.
- **Catégorie SEVESO E1** Danger pour l'environnement aquatique
- **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 100 t**

(suite page 10)

**Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11**

Date d'impression : 20.12.2024

Numéro de version 1.0

Révision: 20.12.2024

Nom du produit: Legado

(suite de la page 9)

- **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 200 t**

- **Prescriptions nationales:**

- **Directives techniques air:**

Classe	Part en %
I	25,0

- **Classe de pollution des eaux: Classe A (classification propre)**

- **Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction**

Observer les instructions d'emploi pour éviter des risques pour l'homme et l'environnement.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases importantes**

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H331 Toxique par inhalation.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- **Contact:**

Stähler Suisse SA

Henzmannstrasse 17A

CH-4800 Zofingen

Tel.: +41 (0) 62 746 80 00

info@staehler.ch

www.staehler.ch

- **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

ATE: Acute toxicity estimate values (ETA Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë)

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1

- *** Données modifiées par rapport à la version précédente**